**Déclaration de l’Algérie**

**Publié par**

**La 31ème session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au sommet le 1 et le 2 novembre 2022**

Nous, dirigeants des États arabes réunis à Alger, République algérienne démocratique et populaire, le 2 novembre 2022, correspondant aux 7-8 Rabi' al-Thani 1444 AH, à l’occasion de la trente et unième (31e) session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes au sommet, à l’aimable invitation de Son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire :

Inspirés par notre histoire commune et par les liens de solidarité arabe, qui se sont manifestés sous leur plus belle forme lors du rassemblement des peuples et des pays arabes autour de la lutte du peuple algérien lors de la révolution fatih de novembre et des sacrifices de nos frères arabes en soutien à leurs frères algériens.

Rappelant les décisions historiques prises par les dirigeants arabes lors de tous les sommets précédents, y compris ceux qui se sont tenus à Alger à des moments charnières de l’histoire de notre nation, et sur la base des acquis réalisés collectivement à ces stations en faveur des causes de la nation arabe et de l’action arabe commune,

Consciente de la situation délicate et de l’évolution rapide de la scène internationale et des signes d’une reconfiguration de l’état actuel de polarisation, avec tous les risques que cette situation fait peser sur notre sécurité nationale, les entités et la stabilité de nos patries et l’impératif d’unir nos efforts pour préserver nos intérêts communs et se positionner comme un acteur influent dans l’édification d’un nouvel ordre international fondé sur la justice et l’égalité souveraine entre les États,

Se félicitant de l’initiative de S. E. M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, de choisir la « réunification » comme titre de notre sommet, et exprimant dans le même contexte notre profonde fierté de la participation de l’Algérie, du Président, du Gouvernement et du peuple aux célébrations commémorant le soixante-huitième (68e) anniversaire de l’éternelle Révolution de novembre, et rappelant avec révérence et révérence ses justes martyrs qui ont versé de leur précieux sang cette terre pure :

**Déclare**

**Premièrement : En ce qui concerne la question palestinienne.**

- Affirmation du caractère central de la cause palestinienne et appui sans équivoque aux droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à la liberté et à l’autodétermination, l’incarnation d’un État palestinien indépendant et pleinement souverain en date du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et le droit au retour et à l’indemnisation des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de 1948 de l’Assemblée générale des Nations Unies;

- Affirmation de notre adhésion à l’Initiative de paix arabe de 2002 dans tous ses éléments et priorités, de notre attachement à une paix juste et globale en tant qu’option stratégique pour mettre fin à l’occupation israélienne de tous les territoires arabes, y compris le Golan syrien, les fermes de Chebaa et les collines libanaises de Kafr Chouba, et pour régler le conflit arabo-israélien sur la base du principe « terre contre paix », du droit international et des résolutions pertinentes de la légitimité internationale.

- Soulignant la nécessité de poursuivre les efforts et les efforts pour protéger la ville occupée de Jérusalem et ses lieux saints, et de la défendre face aux tentatives rejetées et condamnées de l’occupation de changer sa démographie, son identité arabe, musulmane et chrétienne et le statu quo historique et juridique qui s’y trouve, notamment en soutenant la Custodie hachémite historique pour la protection des lieux saints islamiques et chrétiens, le Département des Awqaf de Jérusalem et les Affaires bénies du Ministère des Awqaf et des Lieux saints islamiques de Jordanie en tant que seul détenteur de l’autorité, ainsi que le rôle du Comité Al-Qods et de Beit Mal Al-Qods dans la défense de la ville de Jérusalem et soutenir la fermeté de son peuple.

- Exiger la levée du blocus israélien de la bande de Gaza, condamner l’usage de la force par la puissance occupante contre les Palestiniens et toutes les pratiques barbares, y compris les assassinats et les arrestations arbitraires, et exiger la libération de tous les prisonniers et détenus, en particulier les enfants, les femmes, les malades et les personnes âgées;

- Affirmation de l’adoption et de l’appui de l’orientation de l’État de Palestine en faveur d’un siège à part entière de l’Organisation des Nations Unies, et appel aux États qui ne l’ont pas encore fait à reconnaître l’État de Palestine, tout en appuyant les efforts juridiques et les efforts palestiniens visant à tenir l’occupation israélienne responsable des crimes de guerre et des crimes contre l’humanité qu’elle a commis et continue de commettre contre le peuple palestinien.

- Saluant les efforts arabes déployés pour unir les rangs palestiniens et saluant la signature par les frères palestiniens de la « Déclaration d’Alger » émanant de la « Conférence sur la réunification pour la réalisation de l’unité nationale palestinienne », tenue à Alger du 11 au 13 octobre 2022, tout en soulignant la nécessité d’unir les efforts des pays arabes pour accélérer la réalisation de ce noble objectif, notamment en accompagnant les frères palestiniens vers l’incarnation des mesures convenues dans ladite déclaration.

**Deuxièmement: En ce qui concerne la situation dans le monde arabe.**

- Promouvoir une action arabe commune pour protéger la sécurité nationale arabe dans son concept global et dans toutes ses dimensions politiques, économiques, alimentaires, énergétiques, hydriques et environnementales, et contribuer au règlement et à la fin des crises que connaissent certains États arabes, d’une manière qui préserve l’unité, l’intégrité territoriale et la souveraineté des États Membres sur leurs ressources naturelles et réponde aux aspirations de leurs peuples à vivre dans la sécurité et la dignité.

- Rejeter l’ingérence extérieure sous toutes ses formes dans les affaires intérieures des États arabes et adhérer au principe des solutions arabes aux problèmes arabes en renforçant le rôle de la Ligue des États arabes dans la prévention et le règlement pacifique des crises et en œuvrant au renforcement des relations arabo-arabes. Dans ce contexte, nous apprécions les efforts et les efforts déployés par de nombreux pays arabes, en particulier l’État du Koweït, dans le but de parvenir à la solidarité arabe et du Golfe.

- Exprimant sa pleine solidarité avec le peuple libyen et soutenant les efforts visant à mettre fin à la crise libyenne grâce à une solution libano-libyenne qui préserve l’unité et la souveraineté de la Libye, préserve sa sécurité et la sécurité de son voisinage, et réalise les aspirations de son peuple à parvenir à l’organisation d’élections dès que possible pour parvenir à une stabilité politique durable.

- Affirmation du soutien au gouvernement yéménite légitime, bénédiction de la formation du Conseil présidentiel de direction, soutien aux efforts visant à parvenir à une solution politique à la crise yéménite conformément aux termes de référence approuvés, soulignant la nécessité de renouveler la trêve humanitaire en tant qu’étape essentielle vers cette voie visant à parvenir à un règlement politique global qui garantisse l’unité, la souveraineté, la stabilité, l’intégrité territoriale et la sécurité des États arabes du Golfe et rejetant toute forme d’ingérence extérieure dans ses affaires intérieures.

- Les États arabes jouent un rôle de premier plan collectif en contribuant aux efforts visant à trouver une solution politique à la crise syrienne et à faire face à toutes ses conséquences politiques, sécuritaires, humanitaires et économiques, d’une manière qui garantisse l’unité et la souveraineté de la Syrie, réalise les aspirations de son peuple et rétablisse sa sécurité, sa stabilité et sa position régionale et internationale.

- Se félicitent de la revitalisation de la vie constitutionnelle en Iraq, y compris la formation du Gouvernement, saluent les efforts qu’il déploie pour parvenir à la stabilité et au développement économique et incarnent les espoirs et les aspirations du peuple iraquien, tout en appréciant les succès remportés par l’Iraq dans la lutte contre les organisations terroristes et en saluant les sacrifices consentis par son peuple pour défendre la souveraineté et la sécurité du pays.

- De renouveler sa solidarité avec la République libanaise afin de maintenir sa sécurité et sa stabilité, d’appuyer les mesures qu’elle a prises pour étendre sa souveraineté sur ses territoires terrestres et maritimes et d’exprimer l’aspiration à ce que le Liban mette en œuvre les réformes requises et à ce que la Chambre des représentants élise un nouveau Président du pays.

- Renouvellement de l’appui à la République fédérale de Somalie afin de consolider la sécurité et la stabilité grâce à la contribution des États arabes au renforcement des capacités nationales somaliennes dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et à permettre à ce pays frère de relever les défis auxquels il est confronté au stade actuel, notamment en raison de la crise aiguë de la sécheresse.

- Soutenir les efforts en cours pour parvenir à une solution politique entre Djibouti et l’Érythrée en ce qui concerne le différend frontalier et la question des prisonniers djiboutiens.

- Soulignant la nécessité de contribuer à soutenir les États arabes qui ont traversé ou traversent des conditions politiques, sécuritaires et économiques difficiles ou ceux qui sont confrontés à des situations exceptionnelles à la suite de catastrophes naturelles en mobilisant les possibilités disponibles conformément aux différentes formules proposées aux niveaux bilatéral, régional, régional et international.

- Souligner la nécessité de créer une zone exempte d’armes nucléaires et d’armes de destruction massive au Moyen-Orient, conformément au mandat convenu, et demander à toutes les parties concernées d’adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui demeure la pierre angulaire du régime international de non-prolifération, et de l’appliquer.

**Troisièmement : En ce qui concerne la promotion et la modernisation de l’action arabe commune.**

- Engagement d’aller de l’avant dans le processus de promotion et de modernisation de l’action arabe commune et de l’élever au niveau des aspirations et des aspirations des peuples arabes, conformément à une nouvelle approche qui appuie les cadres traditionnels pour placer au cœur de ses priorités les préoccupations et les préoccupations du citoyen arabe.

- D’apprécier les propositions constructives faites par S. E. M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, visant à activer le rôle de la Ligue des États arabes dans la prévention et le règlement des conflits, à consolider la dimension populaire et à renforcer la position de la jeunesse et de l’innovation dans l’action arabe commune.

- Soulignant la nécessité de lancer un mouvement interactif entre les institutions arabes officielles et les acteurs de la société civile de tous les horizons et de toutes les forces vives, à travers la création d’espaces d’échange d’idées, de discussions fructueuses et de dialogue constructif afin d’unir les efforts pour relever les défis posés par la participation de tous.

- Engagement à redoubler d’efforts pour incarner le projet d’intégration économique arabe conformément à une vision globale qui assure l’utilisation optimale des composantes des économies arabes et des précieuses opportunités qu’elles offrent, en vue d’activer pleinement la Grande zone arabe de libre-échange en vue de la mise en place de l’Union douanière arabe.

- Soulignant l’importance d’efforts concertés pour renforcer les capacités collectives arabes à relever les défis posés à la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique et à faire face aux changements climatiques, tout en notant la nécessité de développer des mécanismes de coopération pour institutionnaliser l’action arabe dans ces domaines.

**Quatrièmement: En ce qui concerne les relations avec les pays voisins et les partenariats.**

- Soulignant la nécessité d’établir des relations saines et équilibrées entre le Groupe arabe et la communauté internationale, y compris son environnement islamique, africain et euro-méditerranéen, sur la base du respect des règles de bon voisinage, de confiance, de coopération fructueuse et d’attachement mutuel aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, au premier rang desquels le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

- Soulignant l’importance des forums de coopération et de partenariat qui rassemblent la Ligue des États arabes avec divers partenaires internationaux et régionaux en tant qu’espaces importants de consultation politique, de création de ponts de communication et d’établissement de partenariats équilibrés fondés sur le respect et les avantages mutuels.

**Cinquièmement: En ce qui concerne les situations internationales.**

Soulignons que l’escalade des tensions sur la scène internationale met plus que jamais en évidence les déséquilibres structurels des mécanismes de gouvernance mondiale et la nécessité urgente d’y remédier dans le cadre d’une approche qui garantisse la parité et l’égalité entre tous les États et mette fin à la marginalisation des pays en développement.

- Soulignant la nécessité de la participation des États arabes à la formulation des paramètres du nouvel ordre international pour la pandémie post-Corona et la guerre en Ukraine, en tant que groupe harmonieux et unifié et en tant qu’acteur qui ne manque pas de volonté, de capacités et de compétences pour apporter une contribution efficace et positive dans ce domaine.

- Attachement aux principes de non-alignement et à la position arabe commune sur la guerre en Ukraine, qui repose sur le rejet du recours à la force et la poursuite de l’option de la paix grâce à la participation active du Groupe de contact ministériel arabe (qui comprend l’Algérie, l’Égypte, les Émirats arabes unis, l’Iraq, le Soudan et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes) aux efforts internationaux visant à formuler une solution politique à la crise qui soit conforme aux principes de la Charte des Nations Unies et tienne compte des préoccupations des parties concernées en matière de sécurité, tout en rejetant la politisation des organisations internationales. Dans ce contexte, nous notons les efforts déployés par d’autres pays arabes comme l’Arabie saoudite.

- Appréciant la politique équilibrée adoptée par l’alliance OPEP+ afin d’assurer la stabilité des marchés mondiaux de l’énergie et la durabilité des investissements dans ce secteur sensible dans le cadre d’une approche économique qui assure la protection des intérêts des pays producteurs et consommateurs.

- Soulignons la nécessité d’unir les efforts pour lutter contre le terrorisme et l’extrémisme sous toutes leurs formes, d’assécher les sources de leur financement et de mobiliser la communauté internationale dans le cadre d’une approche intégrée fondée sur le respect des normes du droit international et des résolutions pertinentes de l’Organisation des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne l’exigence des partenaires de ne pas permettre que leur territoire serve de refuge ou de plate-forme pour inciter ou appuyer des actes terroristes dirigés contre d’autres États;

- Saluer les initiatives et initiatives louables prises par de nombreux États arabes pour freiner la propagation de l’islamophobie, réduire les tensions, promouvoir les valeurs de tolérance, de respect de l’autre, de dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations et défendre les valeurs de vivre ensemble en paix consacrées par les Nations Unies à l’initiative de l’Algérie. Dans ce contexte, nous saluons la visite historique de Sa Sainteté le Pape au Royaume de Bahreïn, ainsi que sa participation et celle du Grand Imam Dr. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d’Al-Azhar Al-Sharif, Président du Conseil des Anciens musulmans, au « Forum de Bahreïn... Dialogue Est-Ouest pour la coexistence humaine ».

- Appréciant le rôle important joué par les États arabes pour relever les grands défis auxquels l’humanité est confrontée, tels que le changement climatique, et saluant à cet égard l’Initiative pour un Moyen-Orient vert lancée par le Royaume d’Arabie saoudite.

- Soulignant qu’il importe que les États arabes jouent un rôle de premier plan dans l’organisation de grandes manifestations internationales qui constituent des stations majeures et structurelles pour les relations internationales.

* Notre soutien à la République arabe d’Égypte, qui se prépare à accueillir la 27e session de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
* Notre soutien à l’État du Qatar, qui se prépare à accueillir la Coupe du Monde de la FIFA™ 2022, notre pleine confiance dans sa capacité à organiser une édition distinguée de cet événement mondial, et notre rejet des campagnes de diffamation et de scepticisme malveillantes qui l’affectent.
* Notre soutien à l’organisation par le Royaume du Maroc du neuvième Forum mondial de l’Alliance des civilisations des Nations Unies, les 22 et 23 novembre 2022 à Fès.
* Notre soutien aux Émirats arabes unis dans la préparation de la 28e session de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
* Notre soutien à la candidature de la ville de Riyad, en Arabie saoudite, pour accueillir l’Expo 2030.

 **En conclusion :**

**- Nous exprimons** notre profonde gratitude à S. E. M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour les efforts précieux qu’il a déployés dans l’organisation et la conduite des réunions au sommet en toute sagesse et prévoyance et pour le rôle qu’il a joué dans l’approfondissement des consultations, le resserrement de la coordination et la mise en place de toutes les conditions du succès de cet important mérite arabe, dominé par un esprit exemplaire de fraternité et de compromis, tout en appréciant grandement ses contributions et initiatives qui ont fait de ce sommet un jalon dans le processus d’action arabe commune.